

Fiche de candidature
Examen d'entrée dans l'enseignement public
Niveaux 6^e, 5^e, 4^e, 3^e
- SESSION 2022 -

I – Renseignements concernant le candidat

NOM et prénom de l'élève : Date de naissance :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Etablissement fréquenté en 2021/2022 :

Etablissement fréquenté en 2020/2021 :

A défaut, dernier établissement public fréquenté : Année :

II – Demande d'admission en classe de 6^e 5^e 4^e 3^e

III – Elèves présentant un handicap permanent ou une limitation temporaire d'activité

IMPORTANT : Toute personne, candidate à un examen et présentant un handicap peut bénéficier d'un aménagement d'épreuves.

Demande d'aménagement d'épreuves : oui non

Si oui, **joindre la notification MDPH** (*Maison départementale des personnes handicapées*)

A défaut, compléter la fiche de demande d'aménagement d'épreuves disponible à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/1224/les-amenagements-d-examens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap>

Date et signature du représentant légal

Cette fiche complétée et accompagnée **impérativement** de :

- La photocopie du livret de famille (pages parents et enfant concerné)
- La photocopie de la pièce d'identité du candidat
- Un justificatif de domicile du représentant légal (une attestation d'hébergement n'est pas recevable)
- Les relevés de notes (ou bulletins) de l'année précédente **ET** de l'année en cours
- *Le cas échéant*, la photocopie du jugement de divorce précisant le parent ayant obtenu la garde de l'enfant et fixant le lieu de résidence

sont à retourner au collège pour le **lundi 25 avril 2022** au plus tard

IV - Examen :

Les élèves sont soumis courant mai à un contrôle de connaissances portant sur le français et les mathématiques du niveau sollicité. Ils seront affectés dans un niveau en fonction des résultats obtenus.

V – Résultats et affectation en collège :

Pour les niveaux 5^e, 4^e, 3^e, une inscription dans le niveau adéquat vous sera directement proposée par l'établissement.

Pour le niveau 6^e, les volets 1 et 2 AFFELNET 6^{ème} transmis par le collège de secteur devront être dûment complétés et retournés **par les familles à l'établissement de secteur avant le mardi 10 mai 2022** pour saisie dans l'application AFFELNET. Au-delà de cette date, les affectations seront prononcées en fonction des places disponibles.

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la DSDEN 06 - DEAE en vue de la gestion des candidatures à l'examen d'entrée dans un établissement public des Alpes-Maritimes.

La base légale du traitement est une obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnels autorisés des services de la DSDEN 06 et des établissements scolaires concernés.

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant pour les rectifier.

Pour exercer ce droit ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter : examen.public06@ac-nice.fr ou dpd@ac-nice.fr

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits "informatiques et Libertés" ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.